Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 029-212900781-20260330-DEL_2026_27-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'HANVEC

Nombre de membres :
En exercice 19
Présents 17
Votants 19

L'an deux mil vingt-six
Le trente mars à vingt heures
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence d'Yves CYRILLE, le Maire.
Date de convocation : 26 mars 2026

PRÉSENTS : Yves CYRILLE, Isabelle TANNE, Alain LE BORGNE, Fabienne GRANDJEAN, PRIMOT Christophe, Mélanie THOMIN, Hubert MADEC, Jérôme DUBRAY, Majdouline VEY, Damien ILY, Corinne CHARDOT, Sébastien THUEUX, Daniel CROGUENNEC, Cécilia CRAPOULET, François VANDERMARLIERE, Anne-Françoise BIZIEN, Stéphane DE LUCA.
ABSENTS : Marie-Françoise MARHIC pouvoir donné à Fabienne GRANDJEAN, Betty CROGUENNOC pouvoir donné à Corinne CHARDOT

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Isabelle TANNE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

DEL 2026-27 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

EXPOSE DES MOTIFS
La commission d'appel d'offres comprend le Maire et 3 conseillers municipaux (3 titulaires et 3 suppléants). Monsieur Yves CYRILLE, en sa qualité de Maire, préside de droit la commission d'appel d'offres (C.A.O.).

Le Conseil Municipal a procédé, à main levée, à l'élection des membres de la CAO.

Une seule liste a été constituée, composée des candidats suivants :
- Titulaires : Alain LE BORGNE, Fabienne GRANDJEAN, Isabelle TANNE
- Suppléants : Anne-Françoise BIZIEN, Jérôme DUBRAY, Stéphane DE LUCA

DÉLIBERATION
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :
ARTICLE UNIQUE : Décide d'élire les membres cités ci-dessus pour composer la commission d'appel d'offres.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE

Le Maire
Yves CYRILLE

La secrétaire de séance
Isabelle TANNE